

AFFAIRE N° 4 - Décision modificative a Budget de 1981

Le SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander le rattachement des opérations suivantes au budget de 1981 :

Dépenses

Chap. 904 art. 213 - Voies et réseaux .....	opération Montgaillard	) 549 241,00
	-"- ruelle Pavée	) 321 033,00
Chap. 925 art. 25 - Avance à la SIDR pour	opération Montgaillard	) 549 241,00
	-"- ruelle Pavée	) 321 033,00

Recettes

Chap. 904 art. 16 - Emprunt pour Montgaillard et ruelle Pavée	570 274,00
Chap. 925 art. 25 - Recouvrement de créances .....	370 274,00

Je mets la question aux voix .

x

x

x

Le SECRETAIRE lit l'avis des Commissions : "FAVORABLE. Il s'agit du rattachement au budget de la participation communale dans les opérations anti-bidonvilles de Montgaillard et de la ruelle Pavée."

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

VU - AT - Paris le 2 Juillet 1981  
Par le Préfet  
Le Secrétaire Général  
Signé : Didier Cullis  
Par Copie Certifiée Conforme  
P/le Préfet  
Le chef de Bureau délégué  
Jacques Laurent